MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avertissements agricoles

EDITION
DLP 29-8-88036453
GRANDES CULTURES



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RÉGION RHÔNE-ALPES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 100 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 03 - ☎ 78.95.48.48

30 Septembre 1987 — N° de série continue 89 — Bulletin n° 14

COLZA : **Altises :** pas encore de captures importantes
Pucerons et limaces : lutte si invasion
Tenthrèdes : quelques infestations
Fiche ravageurs du colza : rectificatif

CEREALES: Détruisez les repousses

MAIS : Vente-achat de maïs sur pied (par l'AGPM)
Pourcentage de Matière Sèche constaté (par l'ITCF-AGPM)

PROCHAIN BULLETIN : implantation - désherbage des céréales
désherbage de post-levée du colza

COLZA

Situation

Les semis et les levées se sont faits généralement dans de bonnes conditions, malgré les inquiétudes que laissaient planer la chaleur et la sècheresse jusqu'au 22 Septembre. Le stade le plus souvent atteint est A (feuilles cotylédonaires dehors). Concernant les altises, il n'a encore pas été relevé des captures importantes, ni signalé des morsures sur feuilles. Pas d'infestations notoires de pucerons ou de limaces également, mais parfois (surtout dans la Drôme), la Tenthrède de la rave s'est attaquée à certaines parcelles.

Préconisations

Altise

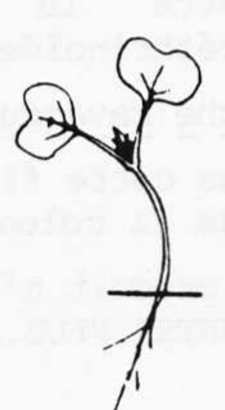
En absence d'attaque, il n'y a pas lieu d'intervenir. Continuer à surveiller les cuvettes et les morsures sur feuilles, et n'intervenir que si 3 plantes sur 10 sont atteintes par les morsures jusqu'au stade B2 : 2 feuilles étalées, voir le dessin ci-contre. Les produits pouvant être employés sont indiqués sur la fiche des ravageurs jointe au précédent Bulletin.

Au-delà du stade B2, la lutte aura pour but d'éviter les infestations des larves et le traitement sera déclenché par le nombre de captures d'adultes dans les cuvettes : 20 à 30.

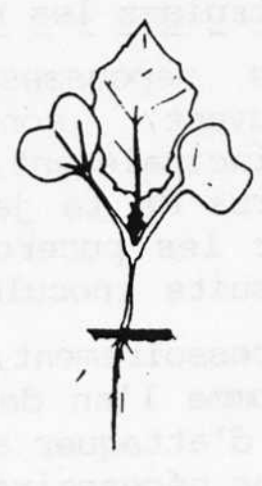
Levée : Les jeunes plantes marquent la ligne

A - Stade cotylédonaire

Pas de feuilles "vraies"
Seuls les 2 cotylédons
sont visibles.



B_1 1 feuille vraie étalée ou déployée



B_2 2 feuilles vraies étalées ou déployées

B_3 3 feuilles vraies étalées ou déployées

B_4 4 feuilles vraies étalées ou déployées, etc

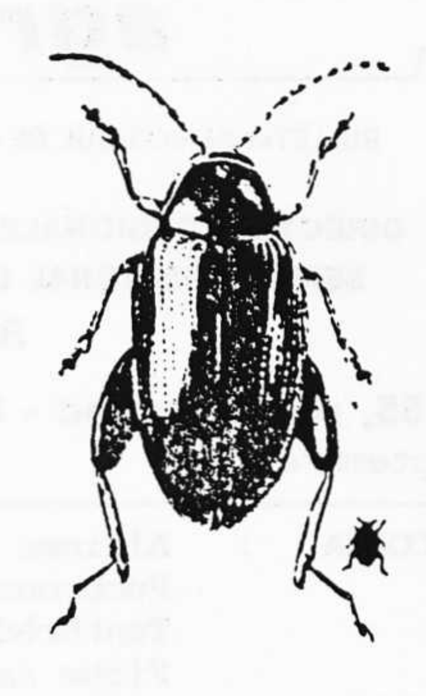
P166

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD

Pucerons

Le temps froid et humide qui s'est installé n'est pas de nature à favoriser les invasions de pucerons. Aucun traitement n'est donc envisageable pour le moment.

GROSSE ALTISE



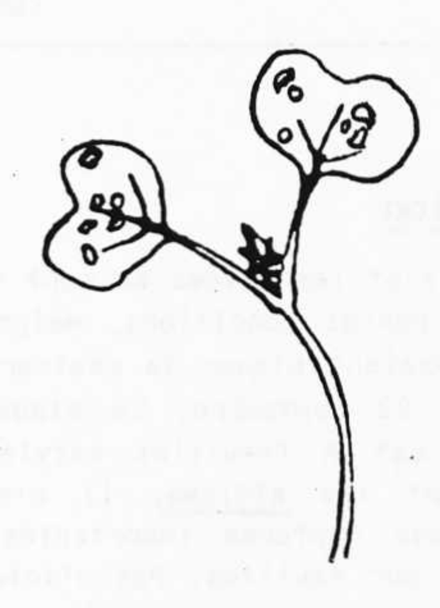
Limaces

Certaines zones y sont particulièrement sensibles, et des dégâts sont encore à craindre. Pour déceler leur présence, on place quelques pièges constitués de tuiles ou cartons ondulés sous lesquels on dispose quelques granulés antilimaces. La présence de cadavres par la suite indique la nécessité d'un traitement. Celui-ci consiste en l'épandage de granulés à base soit de métaldéhyde (10-20 kg/ha) soit de mercaptodiméthur (Mesurol antilimace à 3 kg/ha).

Nous rappelons que ces produits sont toxiques pour l'homme, les animaux domestiques et le gibier. Il convient donc de prendre les précautions suivantes :

- épandage régulier, sans tas ni lignes qui peuvent être consommés par les animaux.
- choix (si possible) d'un produit contenant un répulsif pour chiens, chats ou autres.

Morsures d'Altises



Tenthrèdes

Ce parasite qui affecte habituellement les repousses attaque parfois les nouvelles cultures et c'est là que les dégâts peuvent être importants et que l'on doit intervenir. Les produits à employer sont ceux utilisés contre la Grosse Altise et principalement les pyréthrinoïdes.

Fiche ravageurs du colza : rectificatif

Dans cette fiche jointe à notre précédent Bulletin, figure dans la colonne "Grosse Altise" au semis, le COUNTER 2 G.

Ce produit n'est plus commercialisé et est remplacé par le COUNTER PLUS.

CEREALES

Détruisez les repousses

Les repousses, notamment d'orge que l'on rencontre souvent, sont souvent nocives à tous égards. Principalement, elles favorisent la multiplication du virus de la jaunisse nanisante de l'orge, qui transporté par les pucerons venus du maïs (Rhopalosiphum Padi) est ensuite inoculé aux jeunes plantations d'orge ou de blé.

Accessoirement, les repousses peuvent aussi permettre (comme l'an dernier) à l'oscinie de poursuivre son cycle et d'attaquer après les orges levées. Leur destruction est donc nécessaire.

Morsures de Limaces



MAIS

VENTE-achat de maïs sur pied par l'AGPM Régional

VENTE - ACHAT DE MAÏS SUR PIED : DES BASES POUR DEFINIR LE PRIX

Le principe de base appliqué dans le calcul des prix présenté est celui d'équivalence de marge pour le vendeur, entre une récolte grain, vendu à un organisme stockeur et une vente de maïs sur pied. Les calculs tiennent donc compte des prix du maïs grain, des frais prévisibles pour la récolte en grain en 1987 et des divers taux de conversion entre rendement matière sèche de la plante entière et rendement grain. Ils ont pour but de définir une base de négociation pour les prix de transaction en dehors de tout effet de la loi de l'offre et de la demande. Ils ne constituent donc pas une « cotation ».

Exemple de calcul du prix d'achat de maïs sur pied.
Rendement en grain sec aux normes de 60 q/ha équivalent à 10,8 t de matière sèche. Trois hypothèses de prix du grain à la production

	Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse 3
Prix départ O.S. (F/q) (1)	126	130	134
Prix producteur (F/q) (net de taxes et séchage) (1)	97	101	105
Prix pour 60 quintaux (F/ha)	5 820	6 060	6 300
Plus-value pour enlève paille	500	500	500
Total (F/ha) (2)	6 320	6 560	6 800
A déduire frais non engagés par le vendeur :			
- Récolte	800	800	800
- Manutention, transport	232	232	232
Prix (F/ha)	5 288	5 528	5 768
Prix (F/t de MS)	490	511	534

(1) : la différence de 29 F/q entre prix départ organisme stockeur (O.S.) et prix producteur couvre la rémunération de la marge de l'organisme collecteur, le paiement des taxes parafiscales et de coresponsabilité et le coût du séchage pour un grain livré à 35 % d'humidité.

(2) : Dans le cas où le vendeur effectue la récolte, la manutention et le transport, les prix de la tonne de matière sèche s'élèvent alors à 585 F (hypothèse 1), 607 F (hypothèse 2), 630 F (hypothèse 3)

Equivalence rendement matière sèche plante entière - rendement grain aux normes (maïs à végétation normale)

Rendement MS (T/ha) en matière sèche	9,0	10,8	12,5	14,4
Rendement grain(q/ha)	50	60	70	80

P 167

Etat de maturité des maïs dans la région

Pour définir cet état, l'ITCF-AGPM du Sud-Est ont indiqué dans le tableau ci-dessous l'état des pourcentages en Matière Sèche des plantes entières.

POURCENTAGE M.S. PLANTE ENTIERE CONSTATE

SEMIS	Brulouis	Déa	Eva	Ogalo	RECOLTE
01 - CONFRANCON - Bresse					
23/04/87	-	30.4	-	-	14/09
			32.1	27.6	24/09
01/06/87	25.6	24.6	23.7		24/09
38 - MONTAGNIEU - Terres froides					
	25.9	25.1	24.3		21/09
38 - LA COTE SAINT ANDRE - Bièvre					
	-	+ 35	25.3	22.1	17/09
69 - SATOLAS - Plaine de Lyon					
				Sabrina	
	-	-	-	28.2	22/09

Rappel : Brulouis Très précoce
Déa Demi-précoce corné
Eva Demi-tardive
Ogalo-Sabrina Tardives